

L'AJOURNEMENT

Permission ayant été donnée de revenir aux avis de motion:

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je propose, appuyé par le sénateur Langlois, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit à 8 heures lundi soir, 26 mars.

Le sénateur Flynn: Le bulldozer!

Le sénateur Langlois: Avec l'autorisation.

Son Honneur le Président: Les honorables sénateurs sont-ils d'accord pour que nous nous ajournions à lundi soir à 8 heures?

Le sénateur Smith (Colchester): Non.

Son Honneur le Président: Honorable sénateurs, avec l'autorisation du Sénat et nonobstant l'article 45(1g) du Règlement, l'honorable sénateur Perrault, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit au lundi 26 mars 1979, à 8 heures de soir.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter ladite motion?

Le sénateur Flynn: Sur division.

(La motion est adoptée, sur division.)

Le sénateur Smith (Colchester): Honorables sénateurs, c'est là une bien piètre récompense pour la collaboration que l'on offre depuis deux jours au leader du gouvernement. Il est

absolument incroyable, étant donné la situation embarrassante dans laquelle le Sénat et lui-même se sont trouvés après ce qui s'est produit aux Communes, qu'il refuse d'accéder à la demande très raisonnable du leader de l'opposition, c'est-à-dire à accepter que le Sénat s'ajourne à mardi, comme d'habitude, au lieu de lundi; d'autant plus qu'il n'y a aucune question à étudier lundi.

A mon avis, si le leader du gouvernement acceptait de regarder la situation en face, de se laisser guider par le simple bon sens, il devrait admettre que la demande du leader de l'opposition est parfaitement raisonnable.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, depuis une demi-heure nous avons eu droit à toutes sortes de sermons. J'aimerais dire aux porte-parole de l'opposition officielle qui prétendent que le gouvernement est entièrement responsable de la perte du quorum, que c'est tout autant la faute des députés de l'opposition. En fait, c'est un député de l'opposition qui a signalé à l'Orateur qu'il n'y avait pas quorum.

Le sénateur Grosart: C'était son devoir.

Le sénateur Perrault: Le Parlement n'a pas connu ses plus belles heures à l'autre endroit. Donc, je ne pense pas qu'il soit bien utile de récriminer pour le moment.

(Le Sénat s'ajourne au lundi 26 mars, à 8 heures du soir.)